

BÂTIMENT

BP MENUISIER

" Je suis habile et j'ai une bonne représentation géométrique..."

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Etre titulaire du CAP ou du BEP menuiserie.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Etre titulaire du CAP ou du BEP menuiserie.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.

Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.

Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Atelier de menuiserie équipé

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens
Salles informatiques

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

Les stagiaires de la formation continue doivent se procurer leurs propres EPI.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 4, en fin de 2e année RNCP 37238.

Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse

Date de début certification : 13/01/2023

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation selon les matières en CFA et contrôle ponctuel.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Compétences s'informer analyser :

- Décoder et analyser les documents techniques, les données de définition
- Décoder et analyser les données opératoires
- Relever et réceptionner une situation de chantier

Traiter décider préparer :

- Choisir, adapter et justifier les solutions techniques
- Établir les plans d'exécution d'un ouvrage
- Établir les quantitatifs de matériaux, composants et ouvrages
- Établir le processus de fabrication, de dépose et de mise œuvre
- Établir les documents de planification et de suivi de réalisation

Fabriquer :

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage
- Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires
- Installer et régler les outillages
- Réaliser les opérations d'usinage : machines conventionnelles, positionnement numérique
- Réaliser les opérations de mise en forme, de plaquage, de montage et de finition
- Conditionner et stocker les ouvrages

Mettre en œuvre sur un chantier :

- Mettre en sécurité la zone d'intervention
- Organiser et effectuer les opérations de mise en œuvre sur chantier
- Traiter les déchets et protéger l'environnement

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Technologie
- Travaux pratiques
- Dessin lecture de plan
- Prévention, santé et environnement
- Informatique appliquée
- Habilitation en électricité
- Certificat de travail en hauteur

Enseignement général :

- Expression et connaissance du monde
- Bureautique
- Mathématiques et sciences physiques
- Gestion
- Anglais

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Le titulaire du brevet professionnel menuisier peut exercer dans des entreprises de toutes tailles du secteur industriel ou artisanal qui fabriquent et installent des ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr



HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

-Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT - Rubrique Taux et Ratios.